BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Samuel Alexander à Stella Johnson. Léon Alpainte à Anthony Estrada. Antonino Fragoment à Margareta Argiro, Guiseppi Selvestri à Michela Clesi, D. H. Gregorion à Guiseppina Bartoletti. Jacob Roy à Elizabeth Antoine, Joseph Bell à Emma Thompson. Chas M. Harrison à Anie Anastasie Remley.

NAISSANCES.

Mmes Emile Lob, un garçon ; Jacob Rausch, un garçon ; Andrew Trouard, un garçon; John R Strumpler, une fille ; Frank Williams, un garçon ; M. J Ryan, une fille ; Arturo Guiseppi Noto, un garçon ; E. J. Mauras, un garçon; John Donjon, une fille ; Robt Pekart Sr, une fille ; Vincenzo Santalucita, une fille; Wm R. Alexander, une fille; Gus Kinler, une fille.

DÉCÈS.

John Thomas, 26 ans, 5268 Camp; Dr E. W. Flowers, 41 ans, Hôpital Touro; Mme Dave Schwartz 34 ans, Hôpital Touro; Mme Lillian Tietgen, 42 ans, 1459 Arabella; Louis Siebelitz, 42 ans, 2416 Iberville; Mme Florence B. Lusk, 30 ans, 406 Chartres; Mme Elizabeth S. McCarthy, 29 ans, Abita Springs; Ludwig Steightler, 60 ans, 2721 Bourgogne ; Mabel Jacques, 11 ans, 1416 N. Claiborne ; John R. Reed, 27 ans, 1816 Amelia ; Albert J. Vallette, 36 ans, 520 Newton ; Samuel Spann, 33 ans, 1606 Gasquet ; Annie Foster, 32 ans, 209 N. Franklin ; Zella A. Flantt, 2 mois, 3031 Colisée ; Nicholas Taltanalle, 73 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Southwestern Mercantile Agency vs Francis Heaslips, réclamamation de $168.42 sur un compte-courant.

Alfred J. Binks vs Vaccaro Bros, action en dommages de $13,590 00.

Geo. W. Long vs Jos. E Tracy, confession de jugement de $1.150.

Lavinia Johnson vs Gustave A. Mattle, demande de partage.

Successions ouvertes :

Martha Ann Brown, Wm S. Feahney, Mme Ellen Ryan.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

James Heaton, larcin ; Baptiste Cherrier, Delphin Williams, actes de violence; Ed. Meunier, vente de billets de loterie; H. H. Dodson, jeux illicites; Virginia Reed, obtention d'argent volé; H. H. Dodson, violation de la loi du dimanche; T. Barber, homicide; Clebon Boyd, port d'arme cachée.

Condamnation :

Jos Olillio, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés :

R. Cottren, port d'arme cachée; Jos Mahon, actes de violence; Jos Archote, homicide.

Envoyé devant la Cour Criminelle :

Louis C. Gregory, abandon du foyer conjugal.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Jean Labat à Chas Muller 14 terrains, Orléans, St-Anne, Solcedo et Lopez, $4500.

Jas E. Berry à Mme Albert Le More 2 terrains, State, Annonciation, Laurel et Hurstville Line, $3000.

Geo. Kerber à 3rd Dist Bldg Assn terrain, Désiré, Rempart, Piété et St-Claude, $1560.

L'acquéreur au vendeur même propriété, $1560.

Joel J. Prowell à Hibernia Homd Assn terrain, Pitt, Bordeaux, Lyons et Prytanée, $5300.

L'acquéreur à Chas S. Foster même propriété, $4800.

FAITS DIVERS.

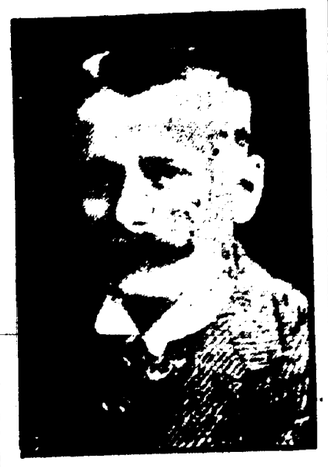

M. GEORGE E. POLLOCK.

Après deux mois d'absence, M. George E. Pollock est rentré à la Nouvelle-Orléans hier matin, frais comme une rose, sautillant comme une gazelle et heureux de reprendre le collier, de s'harnacher de nouveau à la lourde besogne qui est son lot.

M. Pollock a parcouru la France et ses environs en courant, mais en chantant aussi, car nul souci n'a terni son plaisir, et avec les gros sous qu'il avait en poche, il a pu tout voir, tout entendre, tout se payer et semer fastueusement les pour-boires.

Il nous revient content d'avoir revu Paris, ses boulevards et toutes ses merveilles ; content aussi de revoir cette vieille Nouvelle-Orléans à laquelle il reste profondément attaché.

M. Pollock qui est le roi des *reporters* en ville, dans une série d'articles intéressants nous fera part sous peu de ses impressions ; il y glissera peut-être quelques *gasconnades*, mais avec un tel esprit qu'on les lui pardonnera.

Il nous dira peut-être que le Tibre qu'il n'a pas vu n'est qu'un ruisseau à côté de la Garonne qu'il a vue.

—Le Tibre mes amis ! Sandis ! belle merveille ! il coule se montrer au pied de tout château. On le ferait mettre en bouteille.

Excellent état sanitaire.

Il n'y a pas un seul cas de petite vérole à l'hôpital spécial, et un cas unique de cette maladie, celui d'un étranger arrivé ces jours derniers à la Nouvelle-Orléans, a été signalé au bureau de santé.

Il est rare que la Nouvelle-Orléans, qui a une population flottante de noirs considérable, soit presque entièrement indemne de la variole, et les autorités se réjouissent de cet état sanitaire exceptionnel. Du reste, dès qu'un cas de cette maladie est connu, et il n'est guère possible qu'un cas reste ignoré, des mesures sévères sont immédiatement prises pour prévenir tout danger de propagation. En outre la vaccination est beaucoup plus répandue qu'autrefois.

ACCIDENT FATAL.

Hier à huit heures du matin un individu dont l'identité n'a pas été établie traversait la chaussée à l'angle des rues Canal et Front lorsqu'il a été renversé et a eu la tête écrasée par un camion appartenant à Sam. Heaslip et conduit par Thos Barber. Le malheureux a été tué instantanément. Son corps a été transporté à la morgue.

A une heure avancée de la nuit deux jeunes gens se sont rendus à la morgue et ont dit que la victime était un individu du nom d'Emile Roch, âgé de 60 ans et demeurant rue N. Peters entre Alvar et Barthelemy.

Panique au Théâtre Greenwall.

Dans une panique causée par la chute d'un morceau de plâtre du plafond plusieurs personnes ont été blessées hier après-midi pendant la représentation au théâtre Greenwall.

La salle était bondée de monde et sans la présence d'esprit de Mlle Mildred Gilmore, une actrice, qui a continué de chanter pendant le tumulte, on aurait des morts à regretter. C'est pendant le second acte que le morceau du plâtre s'est détaché, probablement à cause de l'humidité.

Auguste Catanza, domicilié rue Hôpital, 722 ; Paul Casanova, domicilié rue Pologne, 824 ; Wm Crowell, demeurant rue de Chartres, 3921, et Henry Williams, demeurant rue N. Remparts, 1417, ont été légèrement blessés.

L'ordre a été promptement rétabli et la représentation a continué sans autre interruption.

Condamnations au pénitencier.

Le juge Chrétien, de la cour criminelle de district, a prononcé hier trois condamnations au pénitencier. Les condamnés sont des noirs. Oscar Miller a été condamné à deux ans pour vol qualifié, John Colbin à cinq ans pour vol avec effraction, et Sam Williams à un an pour tentative de meurtre.

M. JOSEPH SCHWARTZ.

L'ouverture du magnifique établissement de "Joseph Schwartz Company" a eu lieu hier ; elle était attendue avec une vive impatience par tous ceux qui ne restent pas indifférents aux progrès de notre ville, ni à la vue de belles choses, voitures ou autres.

La "Jos. Schwartz Co." a inauguré hier une exposition qui durera la semaine dans son vaste bâtiment rue Baronne, coin Lafayette. La maison fait admirer, en outre de ses voitures, celles de nombreuses fabriques aux Etats-Unis : on en voit de toutes formes, de toutes couleurs, pour tous usages, de tous prix, depuis la plus coûteuse calèche jusqu'au plus humble véhicule.

Un concert sera donné tous les jours pendant la durée de l'exposition ; et les visiteurs, qui sont priés d'inscrire leurs noms sur un registre, prendront part à un concours dont le prix sera une belle voiture "runabout" à la condition de deviner le nombre des visiteurs pendant l'exposition, ou dont le chiffre désigné par l'une d'elles se rapprochera le plus de la réalité.

Au premier étage se trouvent les harnais; au second, les voitures lourdes de tous genres: au troisième, les buggies, runabouts, etc.; au quatrième, les wagons; au cinquième, les peintures, la quincaillerie, tout ce qui sert à orner et achever les voitures.

M. Schwartz et ses employés reçoivent le monde et avec leur courtoisie habituelle font les honneurs de leur nouveau et superbe local.

La "Jos. Schwartz Company" a commencé les affaires il y a trente ans dans un modeste édifice rue Perdido, et c'est grâce à son esprit d'entreprise, sa libéralité et sa parfaite droiture qu'elle est arrivée à posséder la première fabrique de son genre au Sud.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY
CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

Virginia Reed devant la Cour Suprême.

La requête d'habeas corpus en faveur de Virginia Reed, la femme de couleur qui est accusé d'avoir reçu de Charles E. Letten de l'argent qu'elle savait volé, a été plaidé hier devant le juge Land, à la Cour Suprême de la Louisiane.

Virginia Reed, qui n'a pu fournir la caution de $50.000 exigée par le juge Aucoin, de la seconde cour criminelle de cité, est arrivée au tribunal sous la garde d'un député-shérif.

Elle s'est assise à côté de ses avocats, MM. George Flynn et J. C. Flynn. L'état était représenté par l'attorney de district Porter Parker et l'attorney de district adjoint Alex. O'Donnell.

Parmi les assistants se trouvaient plusieurs politiciens connus.

M. George Flynn a d'abord déclaré que l'acte d'accusation contre sa cliente était défectueux, attendu que si l'offense commise était réelle il y avait prescription. En outre, a-t-il dit, l'accusée n'est pas protégée comme le requiert la loi. Virginia Reed est accusée d'avoir reçu $90,000 en trois ou quatre ans et aucune date n'est citée, ce qui rend impossible la défense.

M. Flynn a maintenu que dans de telles circonstances une demande d'habeas corpus ne pouvait être rejetée par la cour. Ce n'est que lorsque l'offense entraîne la peine capitale qu'il peut en être autrement. L'avocat a cité des exemples.

L'attorney de district Porter Parker a cité des articles de la constitution qui établissent clairement, a-t-il dit, qu'un accusé se réclamant du droit d'habeas corpus doit épuiser les autres procédures avant de s'adresser à la cour suprême. C'est ce que n'a pas fait Virginia Reed, qui s'est adressée immédiatement à la cour suprême de l'Etat au lieu de s'adresser à la cour criminelle de district. M. Parker a cité diverses autorités à l'appui de sa théorie.

M. J. C. Flynn a parlé après l'attorney de district.

Il a dit que la caution de $50.000 exigée par le juge Aucoin, de la seconde cour criminelle de cité, était excessive et constituait un déni de justice, et qu'ainsi sa cliente était privée de sa liberté et des droits que lui garantit la constitution.

Le juge Land a fait remarquer que l'accusée pouvait avoir reçu $90 000, et M. Flynn a répliqué que le montant de ses impositions n'était que de $9.000, et qu'en conséquence une caution de $7.000, ou $10.000 à la rigueur, serait amplement suffisante.

Après l'audition des plaidoiries le juge Land a levé l'audience, et dans l'après-midi a rendu une décision déboutant Virginia Reed de sa demande.

Tournée des Drs Irion et Mayer.

Le Dr C. H Irion, président du bureau de santé de l'Etat, et le Dr Mayer partent aujourd'hui pour faire en Louisiane une tournée dans l'intérêt de la science sanitaire. Dans leurs voyage les deux savants feront des conférences sur l'utilité et la nécessité de mesures d'hygiène pour assurer la santé publique.

Une tournée de ce genre a été faite l'automne dernier et a donné d'excellents résultats. Le Dr Mayer prendra la parole dans les villes de l'Etat où se tiennent des foires à cette époque de l'année et où s'assemblent les habitants de la région. Il débutera demain à Dealing. Il prendra la parole jeudi à Calhoun et vendredi à Arcadia.

Sa tournée durera plusieurs semaines.

Tentative d'incendie.

Marcel Mejean, qui demeure rue Hôpital, 1531, s'est rendu au poste du quatrième precint hier matin et a déclaré qu'un malfaiteur avait essayé de mettre le feu à sa maison dans la nuit de dimanche. Un papier allumé a été placé entre les contrevents d'une fenêtre, mais heureusement la flamme a été découverte à temps.

Dans la nuit de samedi à dimanche des malfaiteurs ont fait une tentative semblable à la demeure de Charles Dervaley, avenue Esplanade, 1306. La boiserie de la fenêtre a été légèrement endommagée.

MESSE FUNEBRE

Une messe funèbre sera dite pour le repos de l'âme de feu Mme JEAN MAZERES, mercredi, le 18 septembre 1907, à 8 heures du matin à l'église du Sacré-Cœur rue du Canal. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister

De la part de son époux. 17 sept—1f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

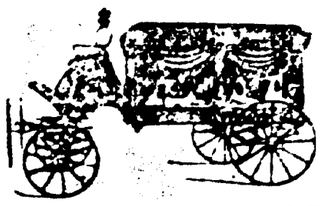

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES { HEMLOCK ..... 408 / HEMLOCK ..... 1004 W.

Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant.
Téléphone Hemlock 686.

Salon et Etablissement de Pompes Funèbres
Phones Hemlock 386 et Hemlock 1072 L.
GEO. J. MOTHE,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
518--520 AVENUE N. REMPARTS.
Voitures, Runabouts, Traps et Chevaux de Selle à louer pour toutes les occasions. Chevaux pris en pension à la journée, la semaine ou au mois.
Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.
4 août—1f

TELEPHONE 982.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1305 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept — 1m

Institution Chenet,
3507 RUE MAGASINS.
La soixième session annuelle commencera le 10 septembre. Corps de professeurs expérimentés dans les Ecoles Académique et Commerciale. Le cours commercial comprend l'enseignement complet de l'Anglais et des Mathématiques. Le cours académique prépare les élèves pour les universités. Les internes y trouvent tous les agréments du "home". Demander par écrit une circulaire.
E. S. CHENET, A. M., Principal
1er sept—3m—dim mar jeu

Collège de Pharmacie de la Nouvelle-Orléans
Le seul Collège de Pharmacie au Sud, membre de la Conférence de la Faculté Pharmaceutique Américaine. Une école de PHARMACIE dirigée par des Pharmaciens. Cours d'enseignement complet, avec instructions de laboratoire en Pharmacie, Chimie, Botanique, Physiologie, Urinologie, Matière Médicale et Pharmacologie. Curriculum augmenté et Faculté augmentée. La prochaine session commencera le 14 Octobre. Prix de la session $75.
PHILIP ASHER, M. D., Doyen.
1er sept—1m—dim mar jeu 725 et 727 rue du Camp, Nlle-Orléans, La.

AMUSEMENTS.

TULANE CE SOIR A 8:15
Matinées Mer. et Sam. à 2
Engagement d'adieu jusqu'à 1911 du
...THE...
CLANSMAN
PRIX : Soirs 25 50 75 1.00 1.50
Matinées, 25 50 75 1.00
Semaine prochaine .....THE UNDER.
17 sept—5f

CRESCENT CE SOIR A 8.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2
La représentation qui a fait rire des millions.
McFADDEN'S FLATS
Tout est Nouveau--Grande Compagnie.
20—CLOUS DU CHANT—20
PRIX Soirs 15 25 50 et 75c.
Matinées, 15 25 et 35c
Semaine prochaine.....Forbes & Adams
17 sept—5f

Tireuse de cartes arrêtée

Mme John Bertsch, une tireuse de cartes, a été arrêtée en sa demeure rue Washington, 827, hier après-midi par les agents de police Ray et Lamard. L'inspecteur avait reçu une lettre anonyme dénonçant le trafic de la femme, et les agents chargés de faire une enquête l'ont prise en flagrant délit. Elle a été écrouée au poste du sixième precinct.

Tentative de Suicide.

Wm Ward, âgé de 50 ans et demeurant rue Quatrième, a attenté à ses jours hier matin en se tirant une balle de révolver dans la tête alors qu'il se trouvait à Chandeleur.

Il est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir et a été envoyé à l'hôpital. Sa blessure est grave. Ward a dit au représentant de l'"Abeille" qu'il était fatigué de vivre et ne pouvait trouver de l'emploi. Il a une femme et sept enfants.

Orpheum MATINEE et CE SOIR
THEATRE
VAUDEVILLE AVANCE
Mayme Gehrue & Co.,
Henri French, "The" Quartette.
Armstrong & Clark, Cockaloos de Barthold
Sullivan & Pasquelena, Lucy et Lucier,
Kinodrome.
TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50.
MATINÉES, tous les jours, Lundi excepté.....10c, 25c.
17 sept—5f

DAUPHINE THEATRE
HENRY GREENWALL, Locataire
JOHN W. BARRY, Directeur.
THE BARRY-BURKE STOCK CO.
—PRESENTANT—
"Under the Russian Flag"
Un melodrame russe en 4 actes.
Matinées Dim. Lun. Ven. et Sam. à 2 p. m.
Dimanche prochain matinée — "UP YORK STATE."
17 sept—5f

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Un tourneur de bois ; doit être de première classe. S'adresser cette M. Dupré et Vieux Bassin Nouvelle-Orléans, Lne.
17 sept—3f

DEMANDE—Un jeune garçon, parlant le français à l'imprimerie Philippe, 312 Passage de la Bourse. 11 sept

JAP-A-LAC
"WEARS LIKE IRON"
THE ORIGINAL STAIN AND FAULTLESS FLOOR GLOSS
ECHANTILLONS GRATIS :
Tant qu'il y en aura nous donnerons à toute dame qui se présentera dans notre magasin une boîte d'échantillon assez grande pour qu'on puisse peindre une chaise ou une table.
QUARTIER GENERAL DES
Brosses, Peintures en Email, Cirage de Parquet, Etc.
Peintures de Toutes Sortes.
Campbell Glass and Paint Co.,
338-340 RUE DU CAMP.
7 sept—1m

Le Collège St-Aloysius
Coin Remparts et Esplanade,
n'est PAS SURPASSÉ dans ses méthodes d'enseignement les plus nouvelles dans les Cours Primaires, Commerciaux et Supérieurs. Le Français, l'Espagnol, le Latin, la Sténographie et l'Ecriture à la machine font aussi partie du curriculum.
La réouverture aura lieu le 2 septembre 1907. FRÈRE ALPHONSE, Président.
18 août—1m

L'Ecole de Culture Physique Pons,
116 RUE ST-CHARLES,
Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.
CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.
Mme CARL PONS Enseigne aux Dames.
18 août—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 30 Avril 1907
Départs de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Plum Land Park, pour l'aller et le retour $1. Les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Free reçu tous les journaux à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. O. COYLE & CIE., Agents.
No 337 rue Carondelet
9 avril—

"Prenez l'habitude d'économiser, elle est bonne."
Commencez aujourd'hui à cultiver l'habitude de mettre de côté et voyez combien grossissent dans une année les sommes qui sont placées dans une banque d'épargne.
Vous pouvez obtenir 3 1/2 % d'intérêt composé semi-annuellement, sur vos épargnes, faibles ou considérables, de
LA GERMAN-AMERICAN SAVINGS BANK & TRUST CO.,
622 RUE DU CANAL.
La Banque d'Epargne de la rue du Canal.
18 juin—6m—mar jeu dim

gant équipage.

Une midinette observa :

—Mince de diamants ! Ça brille là dedans mieux que les lampions. Elle a de la veine, celle-là !

Et un gamin philosophia :

—Moi, quand je monterai en carrosse, ce sera pour le Père-Lachaise. Alors j'aime autant mes guibolles.

Les plus nombreux enviaient les maîtres de cette belle voiture, de cet attelage fringant et lustré.

S'ils avaient su !....

Celle qui descendit de ce coupé, sous la voûte brillante de son hôtel, parmi l'empressement des valets, eût changé volontiers de destin avec la plus humble mère, qui, dans la foule serrait la main d'une fillette, tandis que le père, joyeux, hissait le petit frère sur ses épaules.

Le comte et le comtesse d'Herquancy gravirent ensemble, comme le couple le mieux uni, l'étage qui les conduisait à leurs appartements.

Sur le palier, ils virent s'avancer l'institutrice de leur fille.

Les parents, ensemble, eurent la même exclamation :

—Bérangère est malade ?....

—Oh ! à peine, à peine !.... dit vivement la jeune fille.

D'un mouvement semblable, avec la même anxiété, la même hâte, le père et la mère se rendirent auprès de leur enfant.

Tous deux l'aimaient également. Et, à cette minute de féroce animosité, chacun en voulut à l'autre pour le partage d'un sentiment si absolu.

La fillette n'éprouvait qu'un léger malaise. Si l'on n'avait pas prévenu les parents, à l'Opéra, c'est que le docteur, appelé par téléphone, avait déclaré la précaution inutile.

Elle ne dormait pas, un peu agitée, se plaignant de la soif, et délicieusement jolie sur l'oreille avec une ombre vermeille de fièvre aux joues et dans les yeux.

Elle se dressa, ravie, en apercevant qui entrait.

—Que vous êtes beaux ! s'écria-t-elle. J'en ai une chance d'être patraque ! Le soir, jamais je ne vous vois habillés. On me couche avant que vous soyez prêts....

—Tais-toi .... ne t'excite pas, mon ange, dit doucement sa mère.

—Comme papa est chic dans son uniforme ! .... Et comme il en a des décorations !....Oh ! et quelle drôle de cravate bleue, avec une croix, comme un pendentif de dame ! .... s'exclamait Bérangère en remarquant les insignes de commandeur d'un ordre étranger que le comte Maxime portait au cou.

—Tu me verras bien plus chic, fit-il avec un âpre triomphe,—car il prenait à la mère l'attention et l'admiration de l'enfant. Ton père est ambassadeur, ma chérie .... Oui, ambassadeur à Rome. Tu habiteras un palais.

—Ambassadeur !....répéta la petite fille.

Dans son imagination impressionnable, un éblouissement passa. Le rose fonça sur ses joues, ses yeux de ciel devinrent immenses. En même temps, ses petites mains tremblèrent et une fine buée de sueur perla au front sous la soie blonde de ses cheveux.

Elle regarda son père avec adoration.

—Couche-toi, Bérangère, dit la comtesse presque sévèrement, rentre tes bras. Tiens, voilà ta fièvre qui augmente, ajouta-t-elle en glissant le poignet mince sous le drap.

Et, s'adressant au comte :

—Vous savez comme elle est nerveuse. Voulez-vous donc la rendre tout à fait malade ?

Il coula vers sa femme un regard ironique et satisfait. Puis, se penchant sur sa fille, il l'embrassa longuement.

—Le bonheur ne fait jamais de bobo, n'est-ce pas, mon amour ? Tu es contente, dis ?.....

—Oh ! si contente !.....

Puis, comme l'atroce pâleur de sa mère la frappa, la gracieuse enfant ajouta tout de suite :

—C'est petite mère qui est plus secouée que moi. Va vite faire dodo, maman. Moi, je suis sage, je suis guérie.....

Elle ferma les yeux dans une affectation espiègle de repos. Mais, comme ses parents quittaient la chambre, ils virent remuer les lèvres roses, tandis que l'enfant chuchotait, malicieuse et grisée :

—Ambassadeur .... ambassadeur....ambassadeur.

De l'autre côté de la porte, un regard du comte alla jusqu'au fond de l'âme de Solange, la violentant, la défiant.

Puis, d'une voix très naturelle, pour la valetaille attentive :

—Cette enfant n'a rien. Vous pouvez dormir tranquille. Bonsoir cher amie.

Dormir tranquille ! .... C'est sangloter tranquille qu'elle souhaitait, la malheureuse !

Durant les heures solitaires et nocturnes, l'amertume furieuse de Solange s'en prit même à sa fille, à sa tendre et innocente Bérangère. Injuste, elle le savait. Cependant, comment supporter l'enthousiasme de la fillette pour son père, cet enthousiasme fouetté de vanité, d'ambition enfantine, d'égoïsme inconscient ?....

"Tiennot, lui, n'aura que moi, pensa-t-elle. Mais où est-il ?... Mon petit Tiennot !.... Mon petit Tiennot !....."

Quand elle eut bien pleuré, bien réfléchi, elle arrêta une résolution. Le lendemain elle irait trouver M. de Mirevert. L'espoir qui naît immédiatement de tout projet d'action s'insinua en elle. Un peu de calme suivit. Vers le matin elle sommeilla.

Durant cette même nuit, sous un humble toit de village, une autre âme féminine en peine trouvait également quelque confort dans le projet d'une démarche courageuse.

Adeline, tourmentée par l'inquiétude au sujet de son nourrisson disparu, effrayée pour elle-même et pour son cher Frédet en songeant à la passion farouche que Gervais lui avait vouée et à la vengeance qu'il devait méditer contre son rival, parvenait toutefois à oublier par instants ses préoccupations personnelles. Un devoir la sollicitait. Sa conscience la pressait d'avertir la fille de sa bienfaitrice, cette comtesse d'Herquancy, dont elle ignorait le caractère et le visage, mais qu'elle savait menacée par de vilaines manœuvres.

Gervais ne lui avait-il pas dit qu'il pouvait perdre cette jeune dame ? qu'il détenait de graves secrets la concernant.

Elle n'y croyait guère. Vantardise et bravade. Toutefois, maintenant qu'elle avait perdu toute influence sur le terrible père de sa petite Berthe, maintenant qu'elle espérait enfin, grâce à Frédet, être libérée de cet homme, Adeline ne pouvait garder par devers elle les demi-confidences, si étranges, qu'il lui avait faites. Ces menaces à l'égard d'une femme lui laissaient une impression odieuse, qui tournerait au remords si elle ne prévenait pas l'intéressée.

"Mais comment, ruminait la pauvre fille, aller trouver la comtesse d'Herquancy dans son hôtel de l'avenue Hoche ? Me recevra-t-elle seulement ? Si je dis à ses domestiques de lui annoncer mon nom, elle me fermera sa porte. Elle ne doit savoir de moi que ce que sa mère lui en a dit : ce que des belles dames comme elles appellent "ma faute", et le soupçon abominable que, dans son chagrin, ma mère a porté contre le marquis d'Alligné. Elle croira que je viens provoquer un scandale. Si, au contraire, je ne me nomme pas, je serai sûrement éconduite comme une solliciteuse importune."

Après avoir craint de ne pas être reçue, Adeline, brusquement, tremblait à se figurer qu'on l'introduisait dans les beaux appartements, en présence de la comtesse.

Comment était-elle, cette grande dame ?.... Sans doute hautaine et dédaigneuse. Que lui dire ? Comment s'exprimer sans offense ? Les menaces du garde de la Louvette impliquaient d'insultantes hypothèses. Et, pour marquer sa sincérité, ne faudrait-il pas qu'Adeline avouât le lien qui l'unissait à son détestable séducteur ?

Malgré tant de décourageantes alternatives, la volonté de bien agir, la crainte d'être solidaire d'un misérable si elle gardait le silence, décidèrent Adeline.

Le lendemain, elle prit le train de Paris. Après avoir beaucoup erré dans la grande ville presque inconnue, s'être un peu égarée, avoir hésité au dernier moment, elle sonna enfin, vers deux heures, à l'hôtel de l'avenue Hoche.

—Madame la comtesse d'Herquancy ?

—Quelle commission avez vous pour madame la comtesse ? Je la lui ferai, lui dit un imposant portier.

—Je voudrais lui parler moi-même.

—De la part de qui ?

—Mais de ma part, à moi. Je vous dis que je désire lui parler, riposta Adeline, qui s'enhardissait tout à coup, contre toutes ses prévisions.

—Alors, donnez-moi votre nom pour que je le transmette à madame la comtesse.

—Je regrette, mais je ne le dirai qu'à elle-même, répondit la jeune femme.

—Eh bien, je regrette aussi, dit le portier. Mais je ne puis, en ce cas, vous introduire chez madame la comtesse.

Il se planta devant Adeline, légèrement narquois, et inexorable comme la fatalité.

—Oh ! insista-t-elle, je vous en supplie, monsieur !....

Elle eut un tel accent de prière, avec un si implorant regard de ses yeux bruns et veloutés,—son grand charme,—que le cerbère sourit.

A continuer